

Certificat de Constance des Performances

No. 0780-CPR-224029

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

VECU-STOP, VS-P80/2:15/110

Absorbeur d'impact retournant, à appliquer dans les zones de circulation
(comme spécifié à la page 2)

Mis sur le marché

**SPS-Schutzplanken GmbH
Hinterm Waldcasino 2
63762 Großostheim-Ringheim
ALLEMAGNE**

et fabriqué dans l'usine

**Bozem Stahlbau GmbH
Hinterm Waldcasino 2
63762 Großostheim-Ringheim
ALLEMAGNE**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

**EN 1317-5:2007 +
A2:2012/AC:2012**

Dispositifs de retenue des véhicules

sous système 1 pour les performances décrites sont appliquées et que le produit de construction accomplit toutes les exigences prescrites pour ces performances.

Ce certificat remplace le certificat portant le même numéro de 15.07.2022, délivré pour la première fois le 23 mai 2022. Il demeure valide tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences pour le contrôle de la production en usine incluent dans la norme harmonisée pour utiliser l'évaluation les performances de les caractéristiques essentielles déclarées ne change pas et le produit de construction et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de manière significative mais au plus tard jusqu'au 27.10.2030, sauf retrait ou suspension par le service de certification.

Nürnberg, 27.10.2025


Dipl.-Ing. (FH) Günther Jost
Directeur de service de certification



Certificat de Constance des Performances

No. 0780-CPR-224029

Page 2 du certificat de constance de la performance daté du 27.10.2025

Produits de construction certifiés: **VECU-STOP, série de modèles 100**

Absorbeur d'impact retournant, à appliquer dans les zones de circulation

Matériel: acier S235 JRG2

Performances liées aux caractéristiques essentielles selon EN 1317-5, Annexe ZA

Performance sous l'impact du véhicule Catégorie de retenue (ancienne classe de vitesse) Niveau de gravité de l'impact Redirection de véhicule (classe) Zone de déplacement (classe)	(selon la matrice de test de groupe Rapport d'essai 22S00026 du 10.05.2022) et addenda 22S00029 du 11.07.2022 110 km/h A Z3 D1 
Durabilité	acier de construction S235JR galvanisé conformément à EN ISO 1461

